

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT



Article 1 – Adhésion

1.1 Demande d'adhésion

Toute personne qui désire devenir membre du buddha bar spa doit remplir un formulaire d'adhésion accompagné impérativement des présentes conditions générales d'abonnement paraphées, de la photocopie de sa pièce d'identité, d'une photo d'identité et d'un certificat médical obligatoire daté de moins de 3 mois autorisant la pratique d'activités physiques et/ou de soins d'hydrothérapie. Afin d'offrir confort et calme en exclusivité à ses membres, le buddha-bar spa a volontairement limité le nombre d'adhérents. L'abonnement offre l'accès aux services et aux équipements du buddha-bar spa ainsi que les avantages et les privilèges suivants.

1.2 Acceptation de la demande d'adhésion

Toute demande d'adhésion sera soumise à l'avis favorable de la direction du buddha-bar spa.

Le buddha-bar spa se réserve le droit de refuser toute demande d'adhésion à toute personne n'offrant pas les garanties nécessaires, notamment de bonne tenue et dont le comportement pourrait compromettre le bien-être des autres membres. En aucun cas, le buddha-bar spa n'aura à justifier de sa décision de refus.

1.3 Carte de membre

A l'acceptation de sa demande d'adhésion, le nouveau membre se verra remettre une carte temporaire d'accès au buddha-bar spa puis une carte de membre comportant son numéro d'adhérent. Cette carte de membre est personnelle et le membre s'interdit en conséquence de céder ou transférer à quiconque de quelque manière que ce soit à titre gratuit ou onéreux l'abonnement souscrit.

En cas de perte ou de vol de sa carte de membre, le buddha-bar spa lui en délivrera gracieusement une nouvelle.

Article 2 – Activités

L'abonnement au buddha-bar spa offre l'accès aux :

- * espaces « forme » (salles de fitness, salle de musculation, salles de cours collectifs, etc...),
- * espaces « détente » (hammams, saunas, etc...)
- * espaces « soins » (cabines, bassins, etc...)

ainsi qu'aux services, cours, programmes spécifiques et soins proposés par le buddha-bar spa, sous réserve du paiement des frais supplémentaires correspondants.

Les programmes spécifiques et les soins sont réalisés par un personnel spécialisé et/ou diplômé, sur rendez-vous.

Article 3 – Heures d'ouverture

Le buddha-bar spa est ouvert tous les jours, y compris les jours fériés, aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h00 à 22h00 sans interruption ;
- les samedi et dimanche : de 9h00 à 20h00 sans interruption.